

Mode d'emploi pour l'utilisateur
Cette notice est destinée aux appareils installés en France

FR



ErP

CHAUDIÈRE MURALE À GAZ À CONDENSATION
MIRA C GREEN LINK
TALIA GREEN SYSTEM LINK
URBIA GREEN LINK
SERELIA GREEN LINK
NIAGARA C GREEN LINK

Chère madame,
Cher monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi une chaudière Chaffoteaux. Votre produit a fait l'objet, tout au long de son processus de fabrication, d'un contrôle qualité rigoureux.

Ce livret, incluant les consignes et les conseils, a été rédigé dans le but de vous informer sur son installation, son utilisation et son entretien afin que vous puissiez en apprécier toutes les qualités.

Conservez ce livret avec soin pour toute consultation ultérieure.

Notre réseau de stations techniques agréées est à votre entière disposition en cas de besoin. Pour trouver le professionnel Chaffoteaux le plus proche de chez vous, veuillez consulter notre site Internet www.chaffoteaux.fr

Suivre les explications sur le certificat de garantie qui se trouve dans l'emballage.

Certification CE

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive :

- **2009/142/CEE**

sur les appareils à gaz

- **2014/30/EU**

sur la compatibilité électromagnétique

- **92/42/CEE**

sur le rendement énergétique

- Seul l'article 7 (§ 2), l'article 8 et des annexes III à V

- **2009/125/CE**

Energy related Products

- **813/2013**

Règlement délégué (UE) Nr. 811/2013

- **2014/35/EU**

sur la sécurité électrique

- **2014/53/EU**

RED (Radio Equipment Directive).

Garantie

CHAFFOTEAUX vous offre une garantie pièces de 2 ans à compter de la date de mise en service de votre chaudière.

- Lire ci-dessous les informations «Garantie / Responsabilité» pour connaître les modalités d'application de la garantie.
La mise en service de votre chaudière doit être effectuée, par une Station Technique Agréée CHAFFOTEAUX qui transmettra à notre service le «bon de garantie» renseigné (bon de garantie livrée avec votre appareil).
- Assurez-vous que cela a bien été effectué.

Informations Garantie / Responsabilité

Conditions de garantie

CHAFFOTEAUX vous offre une garantie pièces de DEUX ANS (et de CINQ ANS sur l'échangeur primaire exclusivement), à compter de la date de mise en service de votre chaudière, qui couvre tout remplacement de pièce reconnue défectueuse, à l'exclusion des frais de main-d'oeuvre et de déplacement.

Cette garantie pièces constructeur est subordonnée à un entretien annuel réalisé par un professionnel qualifié qui devra notamment vérifier, nettoyer et régler l'appareil au moins 1 fois par an, voire plus si nécessaire (conformément à l'arrêté du 15 septembre 2009).

La réparation des pièces ou leur remplacement pendant la période de garantie constructeur ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de celle-ci.

La garantie pièces constructeur ne saurait être retenue en raison d'une mauvaise installation de l'ensemble de chauffage, de conditions de stockage inappropriées ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux ou de détérioration de la chaudière résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien, d'une inadaptation au gaz utilisé.

Elle est conditionnée à la réalisation de l'installation en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur, les instructions particulières figurant sur la notice d'installation ainsi qu'à la qualification technique et professionnelle des entreprises responsables des réparations ou de la maintenance ultérieures.

La garantie pièces constructeur ne couvre pas :

- les détériorations consécutives à des modifications de la nature ou de la pression inadéquate ou irrégulière de l'eau ou du gaz, de la qualité de l'eau (tels que par exemple, calcaire, entartrage, embouage...) ou à un changement de caractéristiques de la tension électrique d'alimentation.
- les interventions effectuées par d'autres entreprises que celles spécialement qualifiées.

Certificats de conformité pour les rénovations / remplacements d'appareil sur installations existantes.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).

L'entreprise qui établit le certificat de conformité est une entreprise :

- Inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz ;
- Soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires. »

Normes de sécurité

Légende des symboles :

Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.



Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.



Icône pour informations et des instructions supplémentaires



N'effectuer aucune opération exigeant l'ouverture de l'appareil.

Electrocution par contact avec des composants sous tension.



Lésions sous forme de brûlures dues à la présence de composants surchauffés ou de blessures provoquées par des saillies et des bords tranchants.

N'effectuer aucune opération exigeant la dépose de l'appareil.

Electrocution par contact avec des composants sous tension.



Explosions, incendies ou intoxications dus au gaz s'échappant des tuyaux débranchés.



Inondations dues à l'eau s'échappant des tuyaux débranchés.

Ne pas abîmer le câble d'alimentation électrique.

Electrocution provoquée par des fils sous tension dénudés.



Ne jamais poser d'objets sur l'appareil.

Lésions provoquées par la chute de l'objet par suite de vibrations.



Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous causé par la chute de l'objet à cause des vibrations.



Ne pas monter sur l'appareil.

Lésions provoquées par la chute de l'appareil.



Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous par la chute de l'appareil détaché de ses supports.



Ne pas grimper sur des chaises, des tabourets, des échelles ou des supports instables pour nettoyer l'appareil.

Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).



N'effectuer aucune opération de nettoyage de l'appareil sans avoir auparavant éteint l'appareil et amené l'interrupteur extérieur sur OFF.

Electrocution par contact avec des composants sous tension.



Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de produits de nettoyage agressifs pour l'entretien de l'appareil.

Endommagement des parties peintes ou en plastique.



Ne pas utiliser l'appareil pour des usages autres qu'un usage domestique habituel.

Endommagement de l'appareil du fait d'une surcharge de fonctionnement.



Endommagement des objets indûment traités.

Ne pas permettre à des enfants ou à des personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.

Endommagement de l'appareil dû à un usage impropre.



En cas d'odeur de brûlé ou de fumée s'échappant par l'appareil, couper l'alimentation électrique, fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

Lésions dues à des brûlures ou à inhalation de fumée, intoxication.



En cas de forte odeur de gaz, fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

Explosions, incendies ou intoxications.



Cet appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans et par des personnes à capacités physiques,



mentales réduites et ayant peu d'expérience ou connaissance s'ils sont sous supervision et si des instructions ont été données pour l'utilisation sécuritaire de l'appareil et si les risques sont connus. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Nettoyage et entretien ne devraient pas être effectués par les enfants sans surveillance.

CE MANUEL TOUT COMME LE MANUEL "INSTRUCTIONS TECHNIQUES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN" FORMENT UN TOUT AVEC L'APPAREIL. ILS SONT À CONSERVER AVEC SOIN ET DOIVENT SUIVRE LA CHAUDIÈRE EN CAS DE CESSIION À UN AUTRE PROPRIÉTAIRE OU UTILISATEUR ET/OU DE TRANSFERT SUR UNE AUTRE INSTALLATION. LISEZ ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS ET LES CONSEILS FOURNIS PAR CE MANUEL.

SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ :



- N'allumez pas la lumière
- N'allumez aucun appareil électrique
- Ne téléphonez pas dans la zone de danger
- Éteignez toutes les flammes et ne fumez pas
- Ouvrez les fenêtres et les portes situées dans la zone de danger
- Fermez les dispositifs de blocage des conduites de gaz sur le compteur
- Prévenez vos colocataires/voisins et quittez le logement le plus vite possible.

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique.

Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire adaptés à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

L'installation doit être réalisée par un professionnel du secteur agréé pour l'installation d'appareils de chauffage conformément aux lois et aux normes en vigueur qui, une fois le travail terminé, doit délivrer au client une déclaration de conformité.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués par du personnel possédant les qualités requises conformément aux réglementations applicables en la matière et aux indications fournies par le fabricant.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié. Pour toute réparation, faire appel à un technicien qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou de maintenance de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumée et de leurs accessoires, éteignez l'appareil et une fois que les travaux sont terminés faites vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits ou des dispositifs.

En cas d'inutilisation prolongée de la chaudière :

- couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur extérieur sur la position "OFF",
- fermer le robinet gaz et le robinet eau froide sanitaire,
- vidanger l'installation chauffage et sanitaire s'il y a un risque de gel.

En cas de dépose définitive de la chaudière, s'adresser à un professionnel du secteur pour effectuer les opérations nécessaires.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF".

Ne pas utiliser ou stocker de substances facilement inflammables dans la pièce où est installée la chaudière.

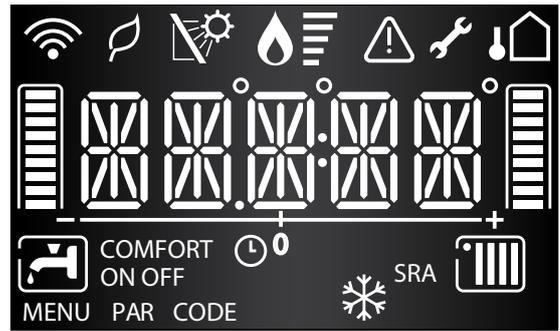
TABLEAU DE COMMANDE



Légende:

1. Touche ON/OFF
2. Bouton de réglage de la température sanitaire
3. Touche de sélection du MODE de fonctionnement
4. Afficheur
5. Touche de programmation du maintien en température de l'échangeur à plaques (Fonction Comfort)
6. Touche ECHAPPE (ESC)
7. Manomètre
8. Touche d'accès au MENU et de validation (OK) pour la programmation
9. Bouton de réglage de la température chauffage + encodeur programmation
10. Touche WIFI- (ChaffoLink)
11. Touche SRA (Activation de la thermorégulation)
12. Touche de réarmement (RESET)

AFFICHEUR



Légende:

	- statut chaudière et indication température \bar{C}
	- signalisation code d'erreur ERROR
	- réglage menu
	Demande intervention assistance technique ou indication du menu technique
	Flamme détectée et indication puissance utilisée.
	Mode chauffage validé
	Demande chauffage en cours
	Mode eau chaude sanitaire validé
	Demande eau chaude sanitaire en cours
COMFORT	Affichage fonction sanitaire Comfort activée
	Fonctionnement de haute efficacité
OFF	Chaudière éteinte avec fonction antigel actif
	Fonction hors gel en action
SRA	Fonction SRA activée (Thermorégulation activée)
	Sonde température solaire (entrée) connectée - option
	Signal d'erreur L'écran affiche le code
	Sonde extérieur (virtuelle grâce à la connectivité des chaudières Link)
	Wifi actif (ChaffoLink)

ATTENTION
L'INSTALLATION, LA PREMIÈRE MISE EN SERVICE, LES RÉGLAGES DE MAINTENANCE NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS, CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS, QUE PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES SUBIS PAR DES PERSONNES, DES ANIMAUX OU DES BIENS SUITE À UNE MAUVAISE INSTALLATION DE L'APPAREIL.



Recommandation pendant la période de fonctionnement

Si la chaudière est installée à l'intérieur de l'appartement, vérifier que les dispositions relatives à l'entrée de l'air et à la ventilation du local soient respectées (selon les lois en vigueur). Contrôler périodiquement la pression de l'eau sur le manomètre et vérifier, lorsque l'installation est froide, que celle-ci ait une valeur entre 0.6 et 1.5 bars.

Si la pression est au dessous de la valeur minimale l'afficheur le signalera par la demande de remplissage - voir note ci-dessous.

Si la baisse de pression est très fréquente, il y a probablement une fuite d'eau dans l'installation. Dans ce cas l'intervention d'un professionnel est nécessaire.

**PROCEDURE DE REMPLISSAGE
 POUR RETABLIR UNE PRESSION CORRECTE
 OUVRIR LE ROBINET DE REMPLISSAGE
 (POSITIONNE DANS LE FOND DE LA CHAUDIERE)
 ET APPUYER SUR LA TOUCHE MODE PENDANT
 5 SECONDES. L'ÉCRAN AFFICHE "PURGE".
 LORSQUE LE MANOMÈTRE INDIQUE UNE
 PRESSION COMPRISE ENTRE 0,6 ET 1,5 BAR,
 FERMER LE ROBINET DE REMPLISSAGE ET
 APPUYER SUR LE BOUTON MODE. L'AFFICHAGE
 REVIENT À L'AFFICHAGE NORMAL.**

Procédure de mise en marche

Appuyer sur la touche ON/OFF (1), l'afficheur s'allume:



6 L'affichage visualise la modalité de fonctionnement et les deux chiffres indiquent :

- en mode chauffage, la température de réglage chauffage
- en demande sanitaire la température eau chaude sanitaire réglée

Sélection du mode de fonctionnement

Le choix du mode de fonctionnement est effectué par la touche MODE (3) :

Mode de fonctionnement	Affichage
Hiver chauffage + sanitaire	
Eté sanitaire seul	
Chauffage seul modèles System et modèles avec réserve sanitaire	

L'allumage du brûleur est signalé sur l'afficheur par le symbole

Le barregraphe vertical indique la puissance utilisée.



Régulation chauffage

Avec la touche MODE (3), sélectionner le mode Hiver. Il est possible d'ajuster la température de l'eau de chauffage grâce au bouton de réglage (9) entre 35 et 82°C (installation haute température) ou entre 20 et 45°C (installation basse température).

La valeur de consigne sélectionnée clignote quelques secondes puis reste indiquée sur l'écran.

Dans l'exemple ci-dessus, température de consigne 35°C en mode chauffage.



Arrêt du chauffage

Passage du Mode Hiver au Mode Eté

Pour arrêter le chauffage, presser la touche MODE (3).

Le symbole disparaît de l'afficheur. Seule la fonction sanitaire reste active. Les chiffres indiquent la température de consigne sanitaire.

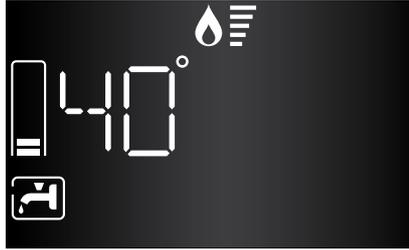


Régulation sanitaire modèles micro-accumulation

Il est possible d'ajuster la température de l'eau sanitaire grâce au bouton de réglage **(2)** entre 36 et 60°C.

La valeur de la consigne sélectionnée clignote quelques secondes puis reste indiquée sur l'écran pendant un puisage.

Dans l'exemple ci-dessous, température eau sanitaire : 40°C puisage en cours.



Régulation sanitaire

modèles System raccordé à un ballon avec sonde et modèles avec réserve sanitaire

Elle est active dès que l'appareil est en marche. Il est possible d'ajuster la température de l'eau sanitaire grâce au bouton de réglage **(2)** entre 40 et 60°C pour les modèles System - entre 40 et 65°C - pour les modèles avec réserve sanitaire.

La valeur de la consigne sélectionnée clignote quelques secondes puis reste indiquée sur l'écran pendant un puisage.

ATTENTION!! FONCTION ANTI-BACTÉRIE (ANTI-LEGIONELLA)



La Legionella est un type de bactérie en forme de bâtonnet que l'on trouve naturellement dans toutes les eaux de source. La « maladie des légionnaires » consiste en un type particulier de pneumonie provoquée par l'inhalation de vapeur d'eau contenant la bactérie. Il est dès lors nécessaire d'éviter les longues périodes de stagnation de l'eau contenue dans le chauffe-eau. Mieux vaut l'utiliser ou la vider au moins une fois par semaine.

La norme européenne CEN/TR 16355 fournit des indications quant aux bonnes pratiques à adopter pour empêcher la prolifération de la Legionella dans les eaux potables. De plus, s'il existe des normes locales qui imposent des restrictions complémentaires en ce qui concerne la Legionella, ces dernières devront être respectées.

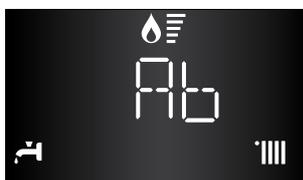
Les chaudières avec réserve sanitaire (URBIA GREEN LINK - SERELIA GREEN LINK - NIAGARA C GREEN LINK - TALIA GREEN SYSTEM LINK) utilisent un système de désinfection automatique de l'eau, REGLAGE D'USINE (paramètre 257 - Menu Technicien). Le système est activé chaque fois que la chaudière est alimentée électriquement et, en tout cas, chaque 30 jours (si la température de l'eau reste inférieure à 59 °C).

Le système porte la température de l'eau à 60 °C pendant une heure.

Il est possible de définir la fréquence d'activation de la fonction anti-bactérie à l'aide du paramètre 258 - Menu Technicien.

LA FONCTION N'EST PAS ACTIVE SI LA CHAUDIÈRE EST EN MODE CHAUFFAGE.

Lorsque la fonction est active, l'affichage indique: **Ab**.



INFORMER L'UTILISATEUR SUR LE MODE DE FONCTIONNEMENT DE CETTE FONCTION POUR ÉVITER DES DOMMAGES AUX PERSONNES, ANIMAUX ET OBJETS.

Il est conseillé d'installer une vanne thermostatique sur la sortie d'eau chaude pour éviter toute brûlure.

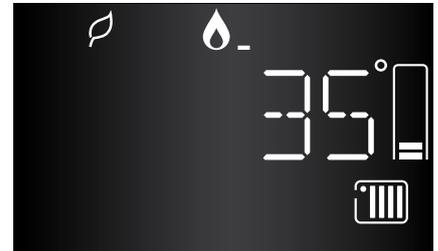
La fonction ne couvre que le ballon, pour un traitement complet du système sanitaire et de tous les points de puisage, contacter un technicien qualifié.

ATTENTION: LORSQUE L'APPAREIL EFFECTUE LE CYCLE ANTI-BACTÉRIE DE CHALEUR, UNE TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE L'EAU PEUT CAUSER DES BRÛLURES. VÉRIFIEZ LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE.

Chauffage seul

modèles System raccordés à un ballon + modèles avec réserve sanitaire

La réserve d'eau sanitaire n'est pas maintenue en température. La chaudière est active seulement pour le chauffage.



Arrêt de la chaudière Mise en veille

Pour arrêter le fonctionnement de la chaudière, presser la touche ON/OFF **(1)**.

La fonction hors-gel est toujours active

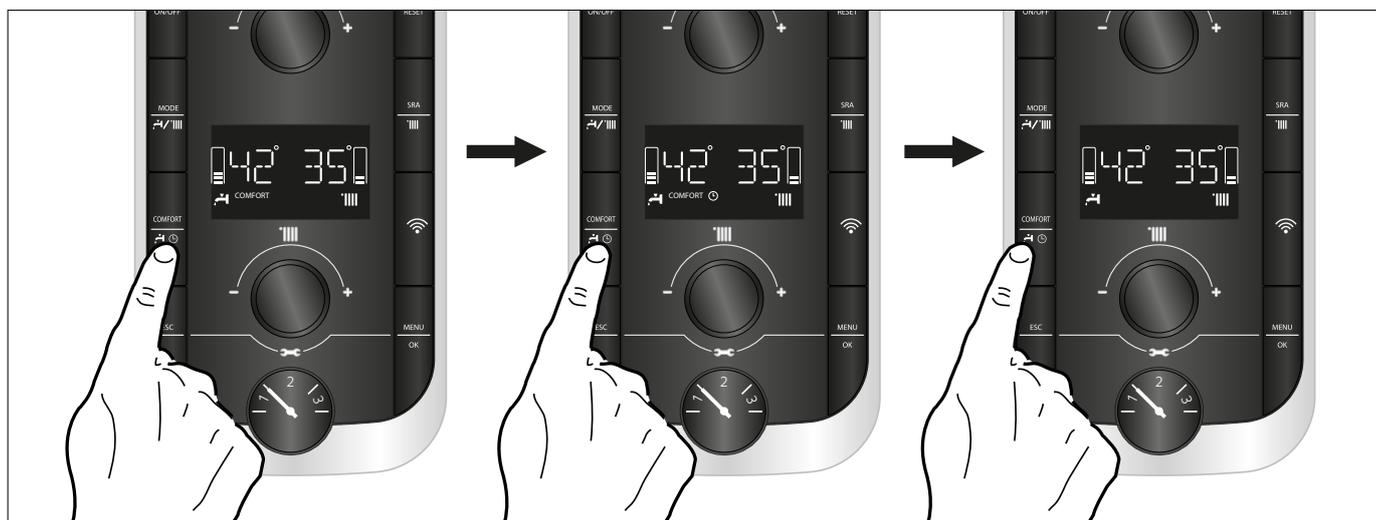


Arrêt complet de la chaudière

Pour arrêter complètement la chaudière, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur électrique externe. L'afficheur s'éteint. Fermer le robinet de gaz.

ATTENTION
AVEC UN ARRÊT COMPLET DE LA CHAUDIÈRE (ÉLECTRIQUE ET GAZ), IL N'Y AURA PLUS DE PROTECTION HORS GEL DE LA CHAUDIÈRE.



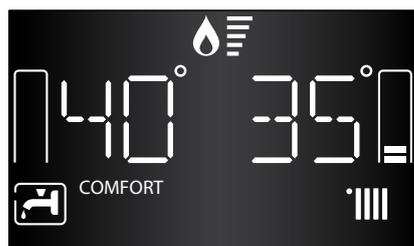
Fonction COMFORT et COMFORT +  :

FONCTION COMFORT

Elle assure le maintien en température de l'échangeur à plaques (pour les modèles à micro-accumulation) ou la réserve sanitaire (pour les modèles à accumulation) pour réduire le temps d'attente. Pour activer la fonction Comfort, presser le bouton **(5)**, COMFORT apparaît sur l'afficheur.

L'échangeur à plaques ou la réserve sanitaire est maintenu en température 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Dans l'exemple ci-dessous il est maintenu à une température de 42°C.



Fonction COMFORT + :

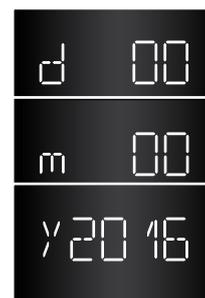
La chaudière permet de programmer (sur une seule période), selon ses besoins, le maintien en température de l'échangeur à plaques (pour les modèles à micro-accumulation) ou la réserve sanitaire (pour les modèles à accumulation).

Pour les modèles System raccordés à un ballon et pour les modèles avec réserve sanitaire la fonction maintien en température la réserve.

Pour activer la programmation horaire sanitaire il faut introduire la date et l'heure avant de procéder à la programmation.

Procédez comme suit :

1. Appuyer sur la touche Comfort **(5)** pendant 5 secondes. L'écran affiche :
2. Tourner le bouton **(9)** pour introduire le **jour**, appuyer sur la touche Comfort **(5)** pour confirmer.
3. Tourner le bouton **(9)** pour introduire le **mois**, appuyer sur la touche Comfort **(5)** pour confirmer.
4. Tourner le bouton **(9)** pour introduire l'**année**, appuyer sur la touche Comfort **(5)** pour confirmer.
5. Tourner le bouton **(9)** pour introduire l'**heure**, appuyer sur la touche Comfort **(5)** pour confirmer.
6. L'écran affiche l'heure de **départ** de la fonction Comfort.
7. Tourner le bouton **(9)** pour sélectionner l'heure.
8. Appuyer le bouton Comfort **(5)** pour régler l'**heure de fin** de la période Comfort.
9. Tourner le bouton **(9)** pour sélectionner l'heure de fin.
10. Appuyer sur la touche Comfort **(5)** pour terminer la programmation et valider la fonction timer. L'écran affiche le pictogramme COMFORT .



IMPORTANT!!

Pour les modèles System raccordés à un ballon et les modèles avec réserve sanitaire, la fonction Comfort active le réchauffage de la réserve.

Si la fonction n'est pas activée la réserve n'est pas maintenue en température.



Remarque: Dans le cas de coupure d'électricité supérieure à 8 heures, l'heure et le timer devront être programmés de nouveau.

Le symbole de l'horloge clignotera dans ce cas.

Fonction SRA (Système de Régulation Automatique)

Toutes les chaudières CHAFFOTEAUX sont équipées de série d'une fonction SRA (Système de Régulation Automatique).

Cette technologie gère de manière auto-adaptative les principaux paramètres de la chaudière (température de chauffage, modulation de puissance) optimisant le rendement de celle-ci.

En d'autres termes, nos appareils fournissent toujours la température désirée pour une moindre consommation d'énergie.

Contactez une station technique agréée qui vous informera sur les dispositifs nécessaires à son fonctionnement et configurera la chaudière en fonction de votre installation.



Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil

La chaudière est sécurisée grâce à des contrôles internes réalisés par la carte électronique, qui placent la chaudière en arrêt lorsqu'un dysfonctionnement apparaît. Un code clignote alors sur l'afficheur à l'emplacement, indiquant la cause qui a généré l'arrêt. Dans certains cas, un commentaire accompagne le code.

Il en existe plusieurs types :

Arrêt de sécurité

C'est un arrêt "volatile", c'est-à-dire qu'il est automatiquement éliminé lorsque le défaut disparaît.

L'écran affiche le code précédé de la mention ERROR ainsi que le symbole .

D'autre part dans la plupart des cas, dès que la cause de l'arrêt disparaît, l'appareil redémarre et reprend un fonctionnement normal.

Si la chaudière signale encore un arrêt de sécurité, l'éteindre. Tourner l'interrupteur électrique externe sur OFF, fermer le robinet de gaz et contacter un technicien qualifié.



Arrêt de sécurité par manque d'eau

En cas de pression de l'eau insuffisante dans le circuit chauffage, la chaudière se place en arrêt de sécurité pour pression insuffisante.

L'écran affiche le code 108 (FILL/108)

Pour redémarrer le système il faut rajouter de l'eau - suivre la procédure de remplissage, voir note 1.

En cas de demandes de rajout trop fréquentes, éteignez la chaudière, placez l'interrupteur électrique extérieur sur OFF, fermez le robinet du gaz et appelez un professionnel du secteur pour vérifier s'il n'y a pas par hasard des fuites d'eau.



NOTE 1 - PROCEDURE DE REMPLISSAGE POUR RETABLIR UNE BONNE PRESSION OUVRIER LE ROBINET DE REMPLISSAGE (POSITIONNE DANS LE FOND DE LA CHAUDIERE) ET APPUYER SUR LA TOUCHE MODE PENDANT 5 SECONDES. L'ÉCRAN AFFICHE "PURGE". LORSQUE LE MANOMÈTRE INDIQUE UNE PRESSION COMPRISE ENTRE 0,6 ET 1,5 BAR, FERMER LE ROBINET DE REMPLISSAGE ET APPUYER SUR LE BOUTON MODE. L'AFFICHAGE REVIENT À L'AFFICHAGE NORMAL.



Arrêt verrouillé

C'est un arrêt "non volatile", cela signifie que ce défaut est automatiquement bloquant.

L'écran affiche RESET et le code (par ex. 501) ainsi que le symbole  correspondant.

Pour rétablir le fonctionnement normal de la chaudière, appuyer sur la touche RESET du tableau de bord.

Après plusieurs tentatives de blocage, si le problème se répète, il est nécessaire de faire intervenir un technicien qualifié.

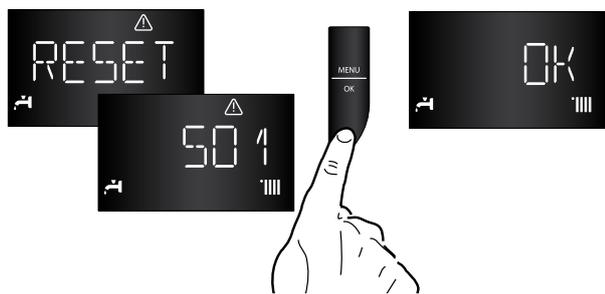


Tableau des différentes causes de verrouillage

Afficheur	Description
101	Surchauffe
103	Problème de circulation d'eau
104	
105	
106	
107	Pression insuffisante
108	
305	Problème de carte électronique
306	Problème de carte électronique
307	Problème de carte électronique
501	Absence de flamme

Fonction hors-gel

La chaudière est équipée d'un dispositif qui contrôle la température de sortie de l'échangeur, ainsi, si la température descend sous les 8°C, il démarre la pompe (circulation dans installation de chauffage) pour 2 minutes. Après les deux minutes de circulation :

- si la température est d'au moins 9°C la pompe s'arrête,
- si la température est entre 3°C et 9°C, la circulation continue 2 minutes de plus,
- si la température est inférieure à 4°C, le brûleur s'allume en chauffage à la puissance minimale jusqu'à ce que la température de sortie atteigne >30°C. Le brûleur s'éteint alors et la pompe continue à fonctionner encore deux autres minutes.

Si la chaudière est équipée d'un ballon, un second dispositif contrôle la température sanitaire. Si celle-ci devient inférieure à 8°C, la vanne distributrice bascule en position sanitaire et le brûleur s'allume jusqu'à ce que la température atteigne 12°C. Cela est suivi d'une post-circulation de 2 minutes.

La fonction hors-gel ne peut fonctionner correctement que si :

- la pression de l'installation est correcte,
- la chaudière est alimentée électriquement,
- la chaudière est alimentée en gaz,
- aucun arrêt de sécurité ou verrouillage n'est en cours.

Démontage et recyclage de l'appareil

Nos produits sont conçus et fabriqués à partir de composants dont certaines matières sont recyclables. La chaudière murale et ses accessoires doivent être différenciés correctement.

Les emballages utilisés pour le transport de l'appareil doivent être repris par l'installateur/distributeur.

ATTENTION!!

Recyclage de l'appareil et des accessoires doit se faire conformément à la réglementation.

Changement de gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane. Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

Entretien

L'entretien est obligatoire et indispensable pour assurer la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière. Il doit être réalisé tous les ans conformément à la réglementation

CONFIGURATION WIFI RÉGLAGE CONNECTIVITÉ

Appuyer la touche WIFI (10) pour accéder au RÉGLAGE CONNECTIVITÉ.



Icône WIFI sur l'écran

- Icône non présente: Wifi désactivé ou non configuré
- Icône de clignotement lent: AP ouvert
- Icône de clignotement rapide: connexion au routeur en cours ou problèmes de mot de passe / connexion incorrects
- Icône double clignotement + pause: connectée au routeur, connectée au routeur et à Internet
- Icône fixe: connecté au routeur, à Internet et au cloud.

	Activ./Désactiv. de la connectivité Remarque: Le sous-menu «Configuration du réseau Wi-Fi (AP)» s'affiche uniquement si le réseau WI-FI est réglé sur ON.	MENU OK	Activation/ Désactivation de la fonction Wi-Fi du système de chauffage Tourner l'encodeur (9) pour sélectionner:	ON OFF	Activation de la connexion Wi-Fi. Cette étape doit être effectuée avant la configuration du point d'accès Wi-Fi (AP) La connexion Wi-Fi a été désactivée	MENU OK MENU OK	L'affichage revient à l'écran précédent. 
 Appuyer sur la touche WIFI							
	Appuyer sur la touche WIFI  pour faire défiler les différentes options.						
	Configuration du réseau Wi-Fi	MENU OK	La procédure permet de créer un point d'accès Wi-Fi (AP) afin de connecter le système de chauffage à Internet. Continuer comme indiqué dans le Guide rapide,	OK KO	Connexion au réseau local effectuée Défaut de configuration, veuillez recommencer la procédure.		
 Appuyer sur la touche WIFI							
	N° de série	MENU OK	Défilement du numéro de série Wi-Fi 	MENU OK	L'affichage revient à l'écran précédent.		
 Appuyer sur la touche WIFI							
	Restauration des données usine	MENU OK	Souhaitez-vous rétablir les paramètres d'usine de la connectivité ? Tourner l'encodeur (9) pour sélectionner:	ON OFF	MENU OK	L'affichage revient à l'écran précédent.	
 Appuyer sur la touche WIFI							
	Température extérieure par internet	MENU OK	Tourner l'encodeur (9) pour sélectionner:	ON OFF	MENU OK	L'affichage revient à l'écran précédent.	

CHAFFOTEAUX

Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel
93521 Saint-Denis - France
Tél : 33 (0)1 55 84 94 94
fax : 33 (0)1 55 84 96 10
www.aristonthermo.fr
www.chaffoteaux.fr



Trouvez la Station Technique la plus proche de chez vous à l'adresse suivante www.chaffoteaux.fr, rubrique Service.

Il suffit d'entrer le numéro de votre département et le type d'appareil à dépanner, alors les coordonnées de nos partenaires régionaux les plus proches vous seront transmises.

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.